



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Sanctions contre des militants et des manifestants

Question au Gouvernement n° 3254

### Texte de la question

#### SANCTIONS CONTRE DES MILITANTS ET DES MANIFESTANTS

**M. le président.** La parole est à Mme Mathilde Panot.

**Mme Mathilde Panot.** Monsieur le Premier ministre, quel est le point commun entre Anthony Smith, inspecteur du travail, Alex, François, Yassine, Patrick et Ahmed de la RATP, Farida, infirmière, les soignants de l'hôpital psychiatrique du Rouvray, les militants de Bure et les Gilets jaunes ? Toutes et tous ont voulu remettre le monde à l'endroit : Anthony voulait sanctionner une entreprise qui mettait en danger la santé de ses salariés ; les agents de la RATP exerçaient leur droit de grève contre la réforme des retraites qui pourrit nos vies ; Farida réclamait plus de moyens pour l'hôpital public ; les militants de Bure luttent contre l'enfouissement des déchets nucléaires pour les générations futures ; les Gilets jaunes luttent pour la justice sociale et la démocratie.

Mais leur point commun le plus évident, tristesse de notre démocratie, est que le Gouvernement a voulu les faire taire ! Sans aucune honte, le Président dit vouloir changer de méthode, mais voici le triptyque réservé à celles et ceux qui osent critiquer votre politique, et il n'a pas changé depuis trois ans : sanctions disciplinaires, révocations, répression policière et judiciaire ! (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Vous osez encore parler de dialogue et de démocratie, mais seulement s'il s'agit de citoyens passifs et silencieux. Vous brisez des vies tous les jours ! Le sort des vies humaines n'est définitivement pas votre priorité !

Je vous le dis solennellement : un pouvoir qui a sans cesse recours à la force pour se perpétuer est voué à un destin funeste.

Levez les sanctions contre Anthony Smith, contre Alex, Ahmed, François, Yassine, Patrick et tous les autres ! (*Mme Caroline Fiat applaudit.*)

Cessez d'envoyer les matraques quand le peuple vous demande des comptes !

Cessez d'utiliser la force pour masquer l'indigence de votre politique !

Comme des Gilets jaunes l'ont très justement rappelé à Emmanuel Macron : le Président de la République est, comme nous tous dans cet hémicycle, l'employé du peuple français.

**M. Éric Diard.** Et le maire de Colombes ?

**Mme Mathilde Panot.** Qu'il s'en souvienne et respecte la souveraineté populaire !

Monsieur le Premier ministre, à quand une amnistie pour celles et ceux qui défendent l'intérêt général et sont

injustement poursuivis pour leurs actions généreuses ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur.** Toute opinion en France peut s'exprimer, la liberté de manifester est garantie par la Constitution et à ce titre encadrée, et toute personne peut se présenter à des élections ou en contester, même dans la rue, les résultats.

Mais, madame la députée, l'État de droit veut bien dire ce qu'il veut dire : les forces de l'ordre sont légitimes dans l'exercice de la force précisément parce qu'elles sont le produit d'un État de droit, que c'est au terme d'élections libres, disputées, démocratiques, que nous établissons des règles qu'elles font respecter. Et parmi ces règles, il y a évidemment la liberté de manifester – je pense que les Français ont pu voir à la télévision ou dans la rue qu'elle était grande dans notre pays, et c'est tant mieux –, mais aussi les missions des forces de l'ordre, qui sont les premières victimes des violences. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, LT et sur plusieurs bancs du groupe UDI-I et Agir ens.*) En 2019, ce sont 11 000 policiers et gendarmes qui ont été agressés ; sept policiers et gendarmes décédés en service, qui n'ont pas retrouvé leur famille, qui n'ont pas embrassé leurs enfants, victimes alors de conditions matérielles difficiles ! (Mêmes mouvements.)

Nous sommes tous les deux d'accord pour proclamer que la liberté de manifester doit être grande dans notre pays pour garantir le droit de s'exprimer, mais nous avons manifestement un désaccord sur l'ordre dans un État de droit : pour ma part, je suis très fier de la police de la République ! (*Mêmes mouvements.*)

**Mme Mathilde Panot.** Vous n'avez rien écouté !

## Données clés

**Auteur :** [Mme Mathilde Panot](#)

**Circonscription :** Val-de-Marne (10<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3254

**Rubrique :** Crimes, délits et contraventions

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [29 juillet 2020](#)